



Aux parents des élèves de la structure
Aux personnes concernées

Le Locle, novembre 2016

La présence de poux a été signalée dans la structure de votre enfant. Nous vous recommandons de **contrôler la tête de vos enfants aujourd'hui, puis une fois par semaine pendant 2 à 4 semaines.**

Voici quelques conseils et informations utiles :

- La technique la plus fiable pour chercher les poux est d'utiliser un démêlant, puis de passer un peigne fin anti-poux mèche par mèche.
- Les poux se transmettent surtout par contact direct (tête contre tête, échange de brosses ou de bonnets, ...). Ils ne sont pas un signe de mauvaise hygiène.
- Ne traiter qu'en cas de présence de poux vivants. Utiliser un shampoing anti-poux et passer le peigne anti-poux tous les 3-4 jours pendant 2 semaines, puis une fois par semaine pendant encore 2 semaines.
- Si votre enfant a des poux, prévenir les enseignants et les contacts proches (amis, famille, contacts sportifs).
- S'il n'y a que des lentes (œufs de poux), les enlever et reconstrôler la chevelure à la recherche de poux vivants ou de nouvelles lentes tous les 3-4 jours pendant 2 semaines, puis une fois par semaine pendant encore 2 semaines.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements ou conseils. N'hésitez pas à nous contacter !

Merci pour votre collaboration

Service Promotion Santé Jeunesse – Ville du Locle
Rue Daniel-Jeanrichard 9 – CP 634 - 2400 Le Locle
Tél : 032/886 63 60 – SPSJ-LeLocle@rpn.ch



Aux parents des élèves de la structure
Aux personnes concernées

Le Locle, novembre 2016

La présence de poux a été signalée dans la structure de votre enfant. Nous vous recommandons de **contrôler la tête de vos enfants aujourd'hui, puis une fois par semaine pendant 2 à 4 semaines.**

Voici quelques conseils et informations utiles :

- La technique la plus fiable pour chercher les poux est d'utiliser un démêlant, puis de passer un peigne fin anti-poux mèche par mèche.
- Les poux se transmettent surtout par contact direct (tête contre tête, échange de brosses ou de bonnets, ...). Ils ne sont pas un signe de mauvaise hygiène.
- Ne traiter qu'en cas de présence de poux vivants. Utiliser un shampoing anti-poux et passer le peigne anti-poux tous les 3-4 jours pendant 2 semaines, puis une fois par semaine pendant encore 2 semaines.
- Si votre enfant a des poux, prévenir les enseignants et les contacts proches (amis, famille, contacts sportifs).
- S'il n'y a que des lentes (œufs de poux), les enlever et reconstrôler la chevelure à la recherche de poux vivants ou de nouvelles lentes tous les 3-4 jours pendant 2 semaines, puis une fois par semaine pendant encore 2 semaines.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements ou conseils. N'hésitez pas à nous contacter !

Merci pour votre collaboration

Service Promotion Santé Jeunesse – Ville du Locle
Rue Daniel-Jeanrichard 9 – CP 634 - 2400 Le Locle
Tél : 032/886 63 60 – SPSJ-LeLocle@rpn.ch